



REVUE DE PRESSE

Mardi 22 janvier 2019



■ Les agriculteurs du département votent jusqu'au 31 janvier pour ces élections ont débattu dans les locaux de CL ■ Riches

pour élire leurs représentants à la chambre d'agriculture ■ Hier, les têtes de liste des quatre syndicats en lice et respectueux, les échanges ont fait apparaître une fracture profonde entre la Conf' et la FNSEA/JA.

Quel avenir pour l'agriculture ?

Le revenu et les retraites agricoles, enjeu local majeur

Ils portent chacun une vision différente de l'agriculture, mais ont le même enjeu en ligne de mire: le revenu des paysans. Le sujet reste le fil rouge de toutes les autres discussions entre les quatre représentants des listes en lice pour le collège «exploitants» de la chambre d'agriculture. Dans un contexte où 40 % des agriculteurs se dégagent moins de la moitié que le seuil de pauvreté pour vivre, et où la retraite moyenne est à peine supérieure à 750 € par mois. En local, le défi revient à trouver des débouchés pour les productions. «On a développé le "cinquième quartier" qui permet aux éleveurs adhérents de valoriser leurs animaux», rappelle Xavier Desouche, l'actuel président, en forme de bilan. On essaie aussi de développer les circuits de proximité et la fourniture de matière aux collectivités.»

Le Modef souhaiterait des «prix planchers garantis par l'État». «Il faut une meilleure répartition des marges dans une filière, et pas que ce soit la grande distribution qui dégage des marges», insiste François Chapuzet. La Confédération paysanne, elle, «déçue» par les États généraux de l'alimentation (EGA), veut des «prix rémunérateurs». «On essaie d'avoir un projet d'agriculture qui prenne en compte un juste prix. Il faut que la politique agricole nationale et européenne donne un revenu aux paysans à travers notamment une PAC qui soutienne les petites et

moyennes exploitations», souligne Jean-Luc Manguy. Et de tacler la FNSEA, «syndicat qui propose des politiques en lien avec l'agro-industrie et non pas pour les paysans».

«Des prix pas des primes, c'est quand même notre slogan depuis 1992», martèle de son côté Xavier Desouche qui attaque aussi la FNSEA. Quant aux retraites, c'est vrai qu'il faut qu'elles soient décentes, c'est la MSA qui nous les donne, et c'est géré par la FNSEA depuis soixante ans...» Face à eux, Christian Daniau se félicite que les EGA aient au moins ouvert le dialogue «entre les producteurs, les transformateurs, les consommateurs et la grande distribution». «Il y a des choses qui vont aboutir, promet-il. Quant aux filières, c'est quelque chose que l'on a toujours défendu. La filière cognac dans notre département, il y a vingt ans elle, était dans la crise. Elle s'est reconstruite de l'amont à l'aval et aujourd'hui, c'est un exemple: 98 % de la production exportée.»

L'homme de la FNSEA/JA en profite pour répondre à la Conf: «Quand j'entends encore certains qui sont anti-mondialisation et pour les cultures vivrières..., il faut que tous les modèles persistent sur notre territoire.» «Si on veut vraiment dégager des revenus pour les agriculteurs, il faudrait déjà partir sur de bonnes bases et interdire l'importation de productions traitées avec des produits interdits en France», insiste de son côté François Chapuzet.

Le défi de l'installation des jeunes

Une installation pour trois départs, alors que 50 % des agriculteurs seront à la retraite dans dix ans. Comment faire pour attirer les jeunes dans le métier? Pour la Conf', l'objectif est clair: une installation pour un départ. «Si on change la politique agricole et l'orientation des aides PAC, on peut facilement arriver à un million d'agriculteurs dans quelques années», soutient Jean-Luc Manguy. Avant d'envoyer encore une pique en direction de la FNSEA: «Vous avez mené un combat pour supprimer la surprime aux 52 premiers hectares qui pourtant aide l'emploi et les exploitations petites et moyennes... L'installation aujourd'hui est aussi en lien avec l'es-

poir qu'on a, et avec le revenu qu'on peut tirer de son travail.» Le Modéf, lui, souhaite rendre le métier attractif, propose congé maternité et congés payés. «On veut que nos agriculteurs soient au même niveau que n'importe quel autre ouvrier français. Se faire remplacer sur une exploitation, ce n'est pas facile. Les agriculteurs font partie des professions qui partent le moins en vacances», constate François Chapuzet. Les prix restent encore au cœur du sujet. Pour la FNSEA/JA sur la filière lait, notamment, des prix pas rémunérateurs sont directement en lien avec la problématique de l'installation. «Notre projet, formé en commun avec les JA, c'est une installa-

tion pour deux départs. Il faut qu'on soit capable d'avoir des structures viables à la fois économiquement et socialement, préconise Christian Daniau. Qui tient à rappeler: S'il y a un pays qui a gardé une agriculture familiale, c'est bien la France.»

«Pour attirer les jeunes, il faut leur donner du revenu, pointe quant à lui Xavier Desouche. Les jeunes agriculteurs qui arrivent aujourd'hui dans nos fermes veulent vivre comme le reste de la société et donc, tant qu'on ne leur donnera pas une visibilité, ils ne s'installeront pas. On le voit bien en viticulture: pendant des années, il n'y a pas eu de reprises, ce n'est que maintenant que l'on en voit un peu.»

Régulation ou libéralisme: le foncier en question

En dix ans, le prix des terres en Charente a augmenté de 20 %, rendant difficile l'accès au foncier, notamment pour les jeunes qui souhaitent s'installer. Dans ce contexte, la tendance est en plus à l'agrandissement de la taille des exploitations. Pour Xavier Desouche, la solution passerait par une réforme du statut du fermage. «Aujourd'hui, on est dans un mouvement de balancier où c'est le fermier qui a le plus d'avantage par rapport au propriétaire. Il faut remettre de l'équilibre pour qu'un propriétaire, au lieu de vendre, puisse installer des jeunes.»

Pour le Modéf, c'est une évidence: il faut s'opposer à la spéculation

foncière. «Et il faut renforcer le pouvoir des Safer», pointe François Chapuzet. Au diapason de Jean-Luc Manguy, qui en profite encore une fois pour attaquer la FNSEA. «Vous n'êtes pas très éloquent sur la maîtrise du foncier, ce n'est effectivement pas votre cheval de bataille. Pour que la Safer puisse avoir plus de poids et d'action, il faudrait qu'elle puisse intervenir quand il y a des transferts de parts sociales: 50 % des terres passent à travers les échanges de parts sociales sur lesquelles la Safer n'a aucun droit de regard. C'est une règle assez facile à changer!»

Christian Daniau répond à l'attaque par l'attaque. «Comme la Sa-

fer a été mise en place par la FNSEA et que l'on ne fait que des mauvaises choses, je demande à mes collègues ce qu'ils en pensent?» Souhaite-t-il, lui, plus ou moins de régulation? «Il y a ce que l'on souhaiterait et ce que la loi nous permet, il faut légiférer. Je ne suis pas pour une agriculture industrielle comme certains voudraient le dire. Sur le foncier, c'est vrai que c'est compliqué... Comment empêcher quelqu'un qui a une opportunité de marché d'investir s'il en a les moyens?»

Et d'en revenir à la question des retraites. «On arrivera à transmettre lorsque l'on sera assuré d'avoir un revenu décent en tant que retraité.»

Moins de pesticides: un impératif

La Charente, 4^e département de France plus gros consommateur de glyphosate, selon une étude France Info. Que doivent faire les agriculteurs pour diminuer les pesticides? D'autant que les attentes sociétales sont très fortes sur le sujet. Face à la FNSEA/JA qui propose des «contrats de solutions», c'est-à-dire pas d'interdiction d'un produit sans solution de remplacement, la Conf' veut, à terme, se passer des pesticides. «L'enjeu, c'est d'arriver à une transi-

tion de l'agriculture vers une agriculture paysanne, respectueuse des sols, de l'air et de nos concitoyens», maintient Jean-Luc Manguy.

«Moi, j'utilise comme 95 % de mes collègues des produits de santé végétale, des produits autorisés dont l'objectif, il faut le rappeler, est de protéger nos cultures contre les maladies et les ravageurs», souligne quant à lui Christian Daniau. Un problème «pas évident» pour François Chapuzet. «Il faut que la solution à la

place d'une molécule qu'on arrêterait d'utiliser soit économiquement viable pour l'agriculteur. Le mécanique c'est très bien mais ça coûte cher en main-d'œuvre.» Main-d'œuvre pas aisée à trouver dans le département. «Je veux bien qu'on arrête le glyphosate, mais on n'a pas de solution en face», dénonce Xavier Desouche. Et cela entraîne un problème de main-d'œuvre: aujourd'hui, si on n'avait pas les Roumains pour venir tailler nos vignes, on ne trouve personne.»

L'accès à l'eau divise

D'ici 2050, il manquera en Nouvelle-Aquitaine 1,2 milliard de mètres cubes d'eau. La Coordination rurale, tout comme la FNSEA/JA, veut continuer à soutenir la création de retenues de substitution et mettre en place des retenues collinaires. «L'eau d'hiver pour l'été, résume Xavier Desouche. Face au réchauffement climatique, l'eau d'irrigation, même pour le cognac, il faut s'y mettre dès aujourd'hui pour anticiper, sinon demain on est mort.»

Pour Jean-Luc Manguy, au contraire, «il n'est plus nécessaire de créer de nouvelles réserves». Lui, préconise plutôt de lutter contre l'accaparement de l'eau et sa mauvaise répartition. «Est-ce que face au réchauffement climatique on ne ferait pas mieux de changer les variétés que l'on va cultiver?», s'interroge François Chapuzet.

Jean-Luc Manguy La Conf' au créneau pour une agriculture paysanne

Jean-Luc Manguy, céréalier et éleveur de porcs à Londigny, espère obtenir le maximum d'élus Confédération paysanne à la Chambre. «On souhaite développer au maximum l'installation et l'accès au métier. Nos premières mesures iront dans ce sens. Pour cela, il faut un revenu, et pour avoir un revenu, il faut revoir complètement cette politique agricole qui ne donne pas de revenu aux paysans. Il faut une réorientation des aides. La Conf' au niveau national est à égalité avec la CR. Ce qu'il faut, c'est avoir du poids pour faire valoir le modèle de l'agriculture paysanne, attendue



par la société. Nous pratiquons cette agriculture à dimension humaine, respectueuse de l'environnement et viable. Je vis très bien de mon métier aujourd'hui. Je pense que c'est l'avenir de l'agriculture.»

François Chapuzet

«Une vie décente» au cœur du projet du Modéf

François Chapuzet, viticulteur et céréalier à Barret, défend le programme du Modéf.

«Notre première mesure serait d'essayer d'avoir une meilleure répartition des marges par filière pour que l'agriculteur puisse vivre mieux de son travail. Une meilleure répartition aussi pour les 52 premiers hectares au niveau de la PAC. On souhaiterait faire en sorte que les agriculteurs puissent avoir une vie sociale décente, qu'ils puissent vivre comme tout un chacun. Nous souhaitons aussi privilégier l'installation des jeunes pour pouvoir



renouveler nos agriculteurs, parce que dans moins de cinq ans, notre département va avoir beaucoup d'agriculteurs à la retraite et c'est maintenant qu'il faut faire les choses.»

Christian Daniau

FNSEA et JA ensemble pour la reconquête

Céréalier à Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Christian Daniau mène une liste commune FNSEA/JA prête à reconquérir la Chambre, qu'elle a perdue en 2013 face à la CR.

«Notre première mesure sera de remettre l'agriculture au milieu du village, lui redonner sa place dans le département et redonner confiance aux agriculteurs, aux jeunes notamment. De les accompagner tout au long de leur parcours et pas seulement l'année de leur installation. Il faut recréer du lien entre jeunes, entre jeunes et plus anciens et aussi avec la société qui nous



entoure, avec les élus. Pour cela, il faut que l'on soit fort et je demande à tous les agriculteurs charentais d'aller voter, c'est très important... Notre objectif, c'est de défendre ce beau métier partout où on doit le faire.»

Xavier Desouche

La CR 16 veut continuer le travail amorcé

L'actuel président de la Chambre, viticulteur à Fouquebrune, est candidat à sa réélection pour la liste Coordination rurale. *«On va continuer à faire ce que l'on fait. Sur les circuits de proximité, on n'a pas fini. On est au milieu du gué. On commence à développer une production légumière pour les collectivités, derrière laquelle il faut des achats, des clients, des appels d'offres adaptés. On doit continuer à travailler sur cela. On va continuer aussi à développer pour la viticulture toute la partie environnementale. On a un vrai besoin de certification*



environnementale, à haut niveau car c'est ce que les clients attendent. Demain, il faut faire l'agriculture que les gens veulent. Et en face, il faut qu'on nous donne le revenu nécessaire pour que l'on puisse la faire.»

Les petites phrases du tribunal de commerce



Dans son discours, Christian Gardillou, le président (à gauche), a préféré se concentrer sur l'activité de son tribunal.

Photo Quentin Petit

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

C'est avec une audience solennelle très codée que le tribunal de commerce de la Charente a débuté l'année, hier. Un exercice difficile, dans un contexte tendu, miné par les luttes d'influence en coulisses, les procédures et les suspicions alors même que l'inspection générale de la Chancellerie n'a toujours pas rendu son rapport. Un rapport très attendu après l'enquête menée à l'automne par cinq inspecteurs du ministère.

L'exercice était donc difficile à tenir, alors même que la grande majorité des invités ont été entendus lors de cette inspection. Et c'est à la lumière de ces auditions, de cette *annus 2018 horribilis* en coulisses, qu'il fallait décrypter les discours de cette rentrée.

Jean-David Cavaillé, le procureur, ne s'est pas dérobé. Et il a profité de cette tribune pour faire passer des messages. Thèmes principaux de ses réquisitions: «*Cette fonction doit être menée en toute indépendance, probité, intégrité.*» Une évidence. Mais dans le contexte actuel, le procureur de la République a préféré l'énoncer clairement. Il a rappelé la nécessité de «*se comporter en évitant tout doute à cet égard*», que «*l'action de juger se*

Messages
subliminaux
et phrases lourdes
de sens, hier,
lors de la rentrée
du tribunal
de commerce.
En attendant
le rapport
d'inspection
de la Chancellerie.

fonde uniquement sur les éléments du dossier judiciaire». Et s'il a reconnu que les magistrats consulaires, issus du monde économique, ont «*la légitimité de ceux qui connaissent le monde de l'entreprise, une connaissance essentielle*», c'était pour immédiatement rappeler: «*Il y a un talon d'Achille: la connivence, vraie ou supposée.*»

À chacun son message

Autant de petites touches qui renvoient aux soubresauts de 2018, aux trois signalements faits au parquet général et à l'enquête préliminaire ouverte visant des faits d'abus de biens so-

Baisse spectaculaire des procédures

Cinquante-sept redressements judiciaires en 2018 contre 69 l'année précédente et 106 en 2015. Dix-huit liquidations judiciaires contre 28 en 2015. Et un nombre total de jugements en matière de procédures collectives qui passe de 1 695 en 2015, à 1 024 en 2018. Après la grande casse économique des années 2014/2015, les chiffres du tribunal de commerce traduisent une embellie qui n'est pas que de façade. Mais qui reste fragile. Et laisse les dirigeants sous pression: «*Cette année, nous avons fait 30 signalements de souffrance psychologique, contre 15 en 2015*», a souligné Christian Gardillou.

ciaux présumés dans le cadre du dossier Rondinaud.

«*Le devoir de probité impose aussi au juge, comme à tout magistrat, de ne pas faire état de ses fonctions dans la vie quotidienne*», a glissé Jean-David Cavaillé, alors même que le microcosme bruisse depuis quelques semaines de rumeurs dénonçant d'éventuels trafics d'influence. Infos? Intox sous forme de règlements de comptes? Vivement que la Chancellerie rende son rapport.

Dans son long discours, Christian Gardillou, le président, a préféré se concentrer sur l'activité de son tribunal. Mais, pointé du doigt pour un étrange mail dans le cadre du dossier Rondinaud (1), il a lui aussi glissé sa petite phrase en forme de défense publique: «*Le devoir d'empathie, de respect, d'écoute n'est pas synonyme d'acquiescement des actes des dirigeants ou du futur qu'ils souhaitent pour leur entreprise.*»

(1) Le 15 mars 2018, Frédéric Rondinaud avait envoyé un mail à un investisseur. Il écrivait notamment, évoquant le président du tribunal: «*Il en est ressorti qu'il mettra tout en œuvre auprès des juges pour que notre affaire soit traitée en notre faveur. [...]*»

Tribunal de grande instance: «L'équilibre est précaire»

Si la tonalité des discours de la rentrée solennelle du tribunal de grande instance (TGI) d'Angoulême change peu d'année en année, rappelant la surcharge de travail, des moyens insuffisants, des magistrats qui souffrent et des réformes qui suivent d'autres réformes, celle d'hier a été hérissée de deux piques aussi feutrées que tranchantes en référence à l'événement qui a semé le trouble au sein du TGI fin novembre.

Un document rédigé par le groupe de défense pénal, brigade de 40 avocats pénalistes assurant les gardes à vue, comparutions immédiates et intervenant pour les urgences, avait été largement diffusé et transmis à la presse. Le procureur était visé suite à un «incident» avec un avocat du cabinet Lavalette. Le texte évoquait notamment des «invectives vexatoires et malveillantes». Seulement, après la diffusion de cette lettre, nombre d'avocats s'étaient désolidarisés de l'initiative.

«J'ai pu mesurer très récemment l'attachement d'une grande partie du barreau à des relations basées sur la confiance et le respect loin de remugles», a assené Jean-David Cavaillé, le procureur.

Cyril Bousseron, président du TGI, a appuyé: *«Le bâtonnier Grossias a récemment eu à rappeler certaines règles nécessaires quand certains s'en sont départis.»* Sourires francs ou crispés dans l'assistance. Les deux magistrats ont souhaité *«un mandat apaisé»* au nouveau bâtonnier, Sébastien Grolleau.

Activité en hausse

Pour le reste, *«l'essentiel»*, le procureur a répété le constat d'une juridiction qui, si elle a réussi à absorber une activité en hausse, s'appuyait sur un *«équilibre précaire dans la situation actuelle du greffe, du siège et du parquet»*. *«Aujourd'hui, le parquet compte 5,7 équivalents temps plein quand il aurait dû être doté de 9,26 ETP.»*

Concernant la réforme de la justice en marche, le procureur a alerté: *«Cela ne peut se faire au prix d'un épuisement personnel, de la dégradation de la qualité de nos actions, et ne pas passer par un appauvrissement de notre éthique professionnelle.»*

Les chiffres de 2018 montrent une activité judiciaire en hausse, notamment les vols avec violence, les violences conjugales, la délinquance des mineurs. *«Certaines violences sont gratuites, au cours desquelles la vie de l'autre n'a plus aucune valeur»,* a souligné le procureur qui a salué *«la très nette progression du taux d'élucidation, y compris pour les phénomènes sériels»*.

Le président du TGI a également exprimé ses craintes face à la réforme de la justice qui *«touche toutes les matières en même temps»*, à la dématérialisation *«dont le défenseur des droits a interrogé les limites»*. Il a lui aussi souligné qu'il manquait deux postes au siège: un juge d'instruction et un vice-président.

Neige et verglas: 19 saleuses mobilisées sur les routes



De 1 à 3 centimètres de neige étaient attendus cette nuit et ce matin en Charente.

Photo archives Phil Messelet

Un épisode neigeux de faible intensité mais généralisé était annoncé pour la fin de nuit et ce matin sur la Charente. D'ouest en est, ce sont soit des pluies verglaçantes (pluies sur sol gelé), soit des précipitations neigeuses (de 1 à 3 centimètres) qui étaient prévues.

«La particularité de cet épisode est que son arrivée est prévue à l'heure d'embauche des Charentais, soit entre 7 heures et 9 heures, sans toutefois qu'il soit exclu une arrivée dès 6 heures ou même avant, indiquait le communiqué du Département. Si les précipita-

tions devaient arriver à partir de 9 heures, ce serait alors seulement l'est du Département qui subirait des chutes de neiges, l'ouest ayant déjà subi un redoux.»

«Aussi, pour prévenir autant que possible de ce risque, et afin de ne pas se trouver pris de cours en cas d'arrivée des précipitations dès la fin de nuit, le Département a décidé de renforcer ses équipes afin que l'ensemble des saleuses puisse intervenir sans délais. Ainsi, pour la nuit, seront mobilisés 19 saleuses et leur équipage et 11 patrouilleurs pour identifier l'arrivée des précipitations.»

Gastronomie

Aucun changement pour les tables étoilées charentaises



Thierry et Julien Verrat.

Photo archives CL

Étoiles. Ni promo, ni sanction. Les deux tables étoilées de Charente conservent leur étoile au palmarès 2019 du Guide Michelin dévoilé hier.

À Bourg-Charente, La Ribaudière accroche sa vingt-troisième toque au guide rouge, l'année des trente ans du restaurant et de la première année en duo père-fils pour Thierry et Julien Verrat.

Et de trois à la suite pour Dyades, le restaurant du Domaine des Étangs, à Massignac. Malgré un changement de chef, ce dernier conserve son étoile.

Dans la région, rien ne bouge, si ce n'est à Périgueux où Un Parfum de gourmandise gagne sa première étoile.

L'appel à la vigilance

Attention aux démarchages abusifs par de faux agents

Prudence. La préfecture de la Charente appelle à la vigilance suite à des cas de démarchages commerciaux abusifs faits par des agents de fausse qualité, se faisant passer pour des services de l'État (la Direccte d'Île-de-France notamment) auprès d'entreprises charentaises et de départements limitrophes. Ces agents proposent des diagnostics de mise en conformité. Ils sont le fait de sociétés qui n'ont aucun lien avec un service ou un organisme officiel, même si certaines utilisent de manière abusive les logos, symboles tricolores ou Marianne. Les sociétés concernées cherchent à intimider les professionnels en les menaçant d'un risque imminent de sanctions financières lourdes pour justifier d'une proposition de prestation d'aide immédiate, avec préparation de formulaires réglementaires et fourniture d'attestations. Les professionnels sont incités à remplir des formulaires et à fournir leurs coordonnées bancaires, puis sont prélevés de sommes importantes. Ces pratiques peuvent être qualifiées de trompeuses et/ou d'escroquerie. La préfecture rappelle qu'aucun organisme n'est autorisé à agir au nom et en lieu et place de l'État dans ces domaines. Aucune rémunération n'est exigible par aucun agent public pour la préparation de dossiers de mise en conformité.

Le cognac dans le top 14 de la Région



Pour 2019, la Région propose quatorze défis comme autant d'expériences touristiques à vivre dans les douze départements de Nouvelle-Aquitaine.

Repro CL

En guise de vœux de bonne année, la Région lance un défi à ses 5 935 603 habitants: cocher les cases des 14 expériences touristiques qu'elle propose de visiter en 2019. Sur la grande photo qui illustre le prospectus, ne cherchez pas les berges du fleuve Charente ni le vignoble du cognac ni même une vue flatteuse d'Aubeterre ou des charmants villages de Nanteuil ou Verteuil. C'est la dune du Pilat qui court sur les deux pages. Ce défi est surtout l'occasion de promouvoir les atouts touristiques de la Nouvelle-Aquitaine. Pas une mince affaire de sélectionner 14 suggestions dans ce qui est désormais la plus grande collectivité française, peuplée de douze départements. Sur ce dépliant, on trouve évidemment les incontournables que sont les Pyrénées, la découverte du paléolithique dans la grotte de Lascaux, l'exploration de l'univers fun et féerique du Futuroscope, le bon son des Francfolies, le surf sur les

vagues landaises, le dépaysement et la nature de la Venise verte dans le Marais poitevin, un détour par l'étonnant village de Collonges-la-Rouge en Corrèze, une visite de la porcelaine de Limoges et de la Cité de la tapisserie à Aubusson (qui est aussi l'occasion d'une plongée dans l'univers de Tolkien) sans oublier de trinquer avec les renommés vins de Bordeaux.

Forcément à CL, pointe de chauvinisme oblige, on a cherché les suggestions charentaises qui pourraient drainer les visiteurs jusqu'au Pays basque. Les supporters du SA XV peuvent déjà cocher l'appartenance à la patrie du rugby. Évidemment, le dépliant coloré propose d'arpenter les routes du cognac. Reste l'expérience du foie gras, présenté comme «un art de vivre» régional, dans lequel le département peut aussi faire jouer son savoir-faire. Il reste donc 343 jours pour réaliser ce top 14.

■ Le rond-point de Châteaubernard est le QG des gilets jaunes cognaçais depuis deux mois ■ Pour certains magasins, l'impact financier est important.

A La Trache, le blues des commerçants

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Le message a été publié hier sur la page Facebook «Cognac en force»: un appel à «toute la Charente et aux départements alentours» à rejoindre La Trache samedi, à 14 heures. «Plusieurs villes seront présentes, rassemblons-nous!» Depuis le 17 novembre, le rond-point de Châteaubernard, porte d'entrée à Cognac, est le QG des

”

Je comprends que les gens aient du mal à boucler leurs fins de mois, mais ils sont en train de nous enfoncer.

gilets jaunes. Après y avoir organisé des barrages filtrants, le week-end au début du mouvement, les manifestants ont décidé d'y établir leur point info. Chaque jour, ils sont entre dix et trente à se retrouver entre le rond-point et la laverie automatique. Plus d'une centaine le samedi. 66 jours de mobilisation et dix week-ends plus tard, certains commerçants de La Trache ont du mal à contenir leur colère. «Ça me porte préjudice, mais pas qu'à moi, observe



L'un des propriétaires a accroché des affiches aux arbres pour rappeler que le parking est réservé à la clientèle.

Photo J. P.

Sébastien Fiengo, le directeur général de Daceco. Ça commence à être un grave problème financier. Mais, j'ai plusieurs magasins, je suis moins à plaindre que d'autres. Je comprends que les gens aient du mal à boucler leurs fins de mois, mais ils sont en train de nous enfoncer. Là c'est trop, beaucoup trop.»

«Gros impact» aussi chez Leader Price, situé sur le même parking. «Les clients ont peur de venir»,

dit un responsable, qui évalue la perte du chiffre à 100 000 euros en deux mois. Chiffre qui s'est aussi écroulé à la laverie Laveco, où «la caisse ne se remplit pas». La Table Parisienne a également vu sa fréquentation baisser le samedi. «On a perdu la clientèle qui venait se balader le samedi.»

«On est solidaires»

«Pénible», disent aussi les voisins des Piscines Desjoyaux. C'est la période creuse pour eux mais «les coups de klaxons, surtout ceux des poids lourds, c'est gênant quand on fait de la prospection au téléphone». Et il est parfois difficile d'accéder au portillon avec les véhicules stationnés devant. «Ça devient pénible, c'est vrai. Mais ils sont moins virulents», constate pour sa part Murielle Zearo, à la tête de Grassin Décors, moins touchée que ses confrères puisque fermée le samedi. «Le souci, c'est que ça dure.

Ça fait deux mois et ils ne changent pas de place, ils restent au même endroit en permanence», déplore encore Sébastien Fiengo, qui pointe du doigt «les feux, les barbecues, le parking saturé de bagnoles.» C'est moins vrai qu'au départ. Il reste souvent des places pour se garer sur le parking. Mais les gens ont visiblement du mal à reprendre leurs habitudes.

«Aujourd'hui, il n'y a plus que les commerçants du rond-point qui sont impactés», observe, de son côté, Stéphane Musseau, le président de l'association des commerçants de La Trache et des zones de Bellevue et du Fief-Fleuri. «Mais on est solidaires. Le but, dans l'association, c'est de se serrer les coudes. Tout le monde espère que ce conflit cesse pour que chacun puisse travailler sereinement.» Au-delà du parking de La Trache, l'hôtel est également touché, indique le président. Tout comme Giga Fêtes, qui a souffert en fin d'année.

Une plainte et le passage d'un huissier

Deux propriétaires se partagent la zone commerciale de La Trache. L'un possède la partie allant de Leader Price à La Table Parisienne. À la tête de cette SCI du Carrefour de la Trache, Dominique Turpain est allé discuter avec les gilets jaunes... et a accroché des affiches sur les arbres, précisant que le parking est réservé à la clientèle.

L'autre propriétaire, un Angoumoisien, qui possède le bout de terrain occupé par les gilets jaunes à l'extrémité du parking, a, lui, employé une méthode plus forte... Dépôt de plainte et constat d'huissier. Selon nos informations, il n'aurait toutefois pas engagé de procédure en référé pour demander l'évacuation.

Châteaubernard, capitale d'un jour de la pétanque

Le comité départemental a tenu son assemblée générale ce samedi au Castel. Avec 2 649 licenciés, il pète la forme.



69 clubs, 2 649 licenciés... C'est une fédération en bonne forme, malgré quelques événements dommageables, qui a tenu son assemblée générale samedi.

Photo CL

Samedi, le Castel a été occupé tout l'après-midi par le comité départemental de pétanque qui y a déroulé son assemblée générale, studieuse, parfois un peu houleuse, toujours enthousiaste pour saluer les champions. Le président, Eric Hervouet, a souligné que le club de Châteaubernard fait partie des rares qui ont participé à la création du comité en 1958 et encore présents à cette 60^e assemblée générale. Gage de bonne santé, le comité compte, cette année, 2 649 licen-

ciés, chiffre en augmentation, dans 69 clubs. Une bonne santé confirmée par un équilibre financier satisfaisant. Si cette année a été marquée par quelques événements dommageables, tels que des cambriolages à trois reprises et le passage de plusieurs membres en commission discipline, elle a aussi été l'année où la Charente s'est vue confier l'organisation de la Coupe d'Europe des clubs de pétanque pour trois années consécutives.

Une belle marque de confiance

pour le comité départemental qui possède l'un des plus grands boulo-dromes de France. Eric Hervouet a tenu également à mettre en avant «*les actions vers les jeunes, le sport adapté et vers les résidents de l'IME*». De même, il a salué «*l'arrivée de deux nouveaux sponsors*». De rapports des diverses commissions en remises de récompenses, de discussions en votes, l'assemblée s'est conclue par un repas pris en commun.

Pierre NAU



Patrick Lafarge, le maire, a présenté le nouveau personnel communal.

Photo CL

Nouveaux agents et projets à la pelle

Vendredi soir, Patrick Lafarge, le maire de Chassors, était entouré de son équipe municipale pour la présentation des vœux. Il a d'emblée confié que le fait le plus marquant en ce début d'année était la reprise de la compétence école. De fait l'effectif de la commune au 1^{er} janvier est passé à 10 salariés. Patrick Lafarge a présenté le personnel des écoles avec Marie-Gabrielle Sauvion, cuisinière, Brigitte Lorrain, aide-cuisinière, Isabelle Martin, atsem, Martine Deslande, agent d'entretien et Sylvie Boulineau, aide garderie. Les reprises de compétence engendrent un surplus de travail au secrétariat de mairie. Anne-Sophie Bodet a ainsi été recrutée au secrétariat. Concernant les agents techniques, Jérémy Renaudon (paysagiste de métier), a remplacé Christian Fonteneau, parti à la retraite le 30 novembre. Alain Charfallot, maçon de métier qui a œuvré durant 38 ans aux établissements Bertrand Laurent a rejoint les rangs. *«Nous avons recruté deux agents dont la renommée n'est pas à faire. Ce choix n'est pas anodin. Il nous permettra de faire des plus gros chantiers par nous-même sur la commune, donc une économie»*, poursuit le maire.

Après une rétrospective de l'année écoulée, le maire a exposé les projets pour l'année. *«Le plus gros chantier sera de faire une*

salle annexe (derrière la salle des fêtes) qui servira de salle de réunion pour les associations et où les habitants pourront faire des petits repas. Le bâtiment de la zone de La Pointe sera mis à disposition des associations avec une partie pour la chasse. Il y aura une salle de découpe qui devient obligatoire dans les communes et une autre partie pour du stockage de matériel. Nous ferons aussi un peu de voirie». Il va y avoir aussi des travaux à l'école avec le changement de l'ensemble des fenêtres côté cour, la réfection de la peinture dans la cuisine et la rénovation du local des enseignants avec le revêtement des murs.

Il y aura aussi la réfection des dessus de murs autour du presbytère, rue de Spicheren et l'ouverture de deux portes au cimetière.

Le PLU qui a été commencé en 2011 devrait s'achever au mois de juin. Les consultations pour l'enquête publique sont commencées. Patrick Lafarge a aussi évoqué l'arrivée du haut débit, projet piloté par Charente Numérique. Il existe un site Web qui permet de suivre la date d'installation en fonction de l'adresse.

Le maire a expliqué que l'Agglo est un soutien pour les petites communes. *«Nous avons perçu 276 000 euros de dotation de solidarité en trois ans. Vous comprenez ainsi pourquoi nous n'avons pas besoin d'avoir recours à l'emprunt»*.

Assemblée générale annuelle



Samedi 19 Janvier, après l'accueil traditionnel par le Président Eric Hervouet et la réception des feuilles de présence nous voilà prêts à participer à la 60e assemblée générale.

Un peu plus de 200 personnes se sont déplacés pour cette nouvelle assemblée. Celle-ci s'est déroulée dans la très belle salle du Castel à Châteaubernard.

Etaient présents 64 clubs (sur 69), 1 Président d'Honneur, 35 arbitres (sur 57) 11 éducateurs (sur 22) et la totalité des élus du Comité Charente...

Une fois l'approbation du procès-verbal de l'AG précédente, vont

suivre le rapport moral et d'activités, puis le rapport financier et tous les autres rapports des présidents de commissions...

Après le vote du Règlement Intérieur (quelques modifications ont été apportées), sont abordées les prévisions budgétaires pour la nouvelle année, les informations générales sur les directives (3 niveaux de directives: Comité, Commission Territoriale et FFPJP), et les autres questions diverses.

La dernière partie de l'Assemblée Générale est traditionnellement consacrée aux remises de récompenses.

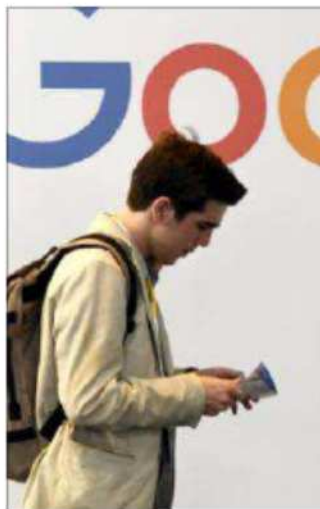
50M€ d'amende pour Google

La Commission nationale de l'informatique et des libertés est devenue la première instance de régulation européenne à sanctionner une grande plateforme internet mondiale en utilisant les dispositions du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai.

La Cnil a ainsi annoncé hier avoir infligé une amende record de 50M€ à Google, lui reprochant de ne pas informer suffisamment clairement ses utilisateurs sur l'exploitation de leurs données personnelles.

Le nouveau texte permet d'infliger des sanctions allant jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires mondial pour manquement aux obligations de protection des données personnelles des citoyens européens.

Pour son enquête, la Cnil a accompli le parcours que doit faire un nouvel utilis-



teur de smartphone Android (le système d'exploitation pour smartphone de Google), pour établir un compte Google et se servir de son appareil.

«Nous ne nions pas que Google informe» l'utilisateur qui ouvre un compte

de l'exploitation qui sera faite de ses données, a expliqué Mathias Moulin, le directeur de la protection des droits et des sanctions à la Cnil. «Mais l'information n'est pas aisément accessible, elle est disséminée dans différents documents» que l'internaute ne prendra jamais le temps de consulter, a-t-il indiqué.

Au final, Google ne proposait pas une information «claire et compréhensible». La sanction fait suite à deux plaintes séparées déposées à la Cnil contre Google par deux associations de défense des internautes, la Quadrature du Net (France), et None Of Your Business (NOYB), fondée par le militant autrichien de la protection des données Max Schrems.

Si Google veut faire appel de cette sanction, il devra saisir le Conseil d'État.

Cet après-midi



Nouveau passage pluvieux.

Le ciel encombré à l'aube s'accompagne de pluie par l'Ouest. Variable ensuite, avec des averses. Le vent, de Sud à Sud-Ouest modéré, à assez fort sur la côte, tourne au Nord-Ouest vers la mi-journée, avec des rafales approchant 60 km/h sur les îles.

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 9°	3° 8°	2° 6°	1° 5°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
2° 8°	-1° 7°	0° 6°	-1° 5°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
2° 8°	1° 8°	0° 7°	0° 6°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 10°	4° 10°	4° 10°	3° 8°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
4° 9°	3° 9°	2° 8°	2° 7°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
2° 9°	2° 8°	1° 8°	1° 7°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	2°	3°

« Pour une culture commune entre Français et Allemands »

FRANCE-ALLEMAGNE Directeur de la Fondation Genshagen à Berlin, Martin Koopmann analyse l'enjeu du traité d'Aix-la-Chapelle signé aujourd'hui

Emmanuel Macron et Angela Merkel signent ce mardi à Aix-la-Chapelle le traité franco-allemand qui fait suite à celui signé en 1963 entre le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer pour la réconciliation franco-allemande. Martin Koopmann, qui dirige à Berlin la Fondation Genshagen pour la coopération franco-allemande en Europe et participe jeudi à Bordeaux au « 13^e Dialogue franco-allemand », décrit la portée du traité.

« Sud Ouest » Quel est l'objectif de ce traité franco-allemand ?

Martin Koopmann Celui de 1963 scellait la réconciliation des deux peuples. Il visait aussi à assurer le contrôle de l'Allemagne via des échanges bilatéraux réguliers. Cette fois, il s'agit d'inscrire le lien franco-allemand dans le cadre européen : on réaffirme qu'il est une force motrice mais insuffisante ; et qu'il n'est légitime que s'il s'ouvre aux autres partenaires. Ce n'est pas nouveau mais l'écrire dans un traité est un symbole fort.

Il est signé 30 ans après la chute du Mur de Berlin. Tout sauf un hasard...

Non bien sûr. Ces trente ans ont assuré la réunification de l'Allemagne et assuré la réconciliation. Est-ce que cela veut dire que notre relation s'est approfondie ? Je serais prudent. Il nous a fallu une génération pour réaliser que l'Europe actuelle à 27, qui affronte tant de défis nouveaux (le numérique, la démographie, le Brexit...) n'est plus celle des années 1950. Le lien franco-allemand ne s'est pas affaibli, une nouvelle génération a pris l'habitude de se parler, les réseaux d'échange sont denses. Avons-nous pour autant



Martin Koopmann. PHOTO FONDATION GENSHAGEN

créé une culture commune ? Pas encore : sur la sécurité, la défense, la monnaie ou l'économie, ce n'est pas encore le cas.

Un traité peut-il y remédier ?

Non. Le meilleur traité n'est rien s'il n'est pas porté par la volonté politique. Le texte fait par exemple du

Le lien franco-allemand ne s'est pas affaibli, une nouvelle génération a pris l'habitude de se parler.

une défense commune quand nous partagerons des idées précises sur nos buts.

rapprochement en matière de défense un objectif clé mais on voit qu'il s'agit surtout d'une ambition. Car bâtir une culture commune en matière de politique extérieure et d'action militaire ne peut se décider dans un traité : il y aura

En Allemagne et plus encore en France, la question sociale resurgit. Le traité en tient-il compte ?

Je le crois. Il insiste sur le rôle du citoyen et la nécessité pour les gouvernants d'être à l'écoute. L'idée française de consultations citoyennes a été reprise en Allemagne, elle aussi confortée, avec la montée de l'AFD (extrême droite) à une forte contestation et à ce qui est ressenti comme une révolution du système politique. Le positif, c'est que les partis traditionnels sont obligés de prendre des positions claires. Et l'Allemagne a l'avantage de pouvoir en débattre à l'échelle des Länder qui ont beaucoup de pouvoirs tout en étant plus proches de la population.

Recueilli par Christophe Lucet

(1) Le « 13^e Dialogue franco-allemand de Bordeaux » a lieu jeudi 24 janvier de 15 heures à 19 heures au Goethe-Institut, 35 cours de Verdun à Bordeaux. Entrée libre.

Google épinglé par la CNIL

INTERNET La Cnil a infligé hier une amende record de 50 millions d'euros à Google

C'est la première fois qu'un régulateur de l'UE utilise ainsi contre un géant de l'Internet les nouvelles armes prévues par l'Union pour protéger les données personnelles de ses citoyens, dans son règlement européen sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai.

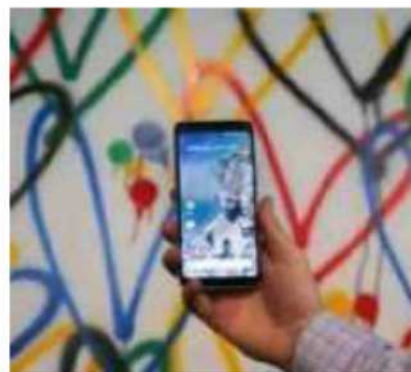
Cette nouvelle législation prévoit des amendes allant jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires pour les entreprises ne respectant pas la vie privée des utilisateurs de leurs services, notamment à des fins de publicité ciblée.

La Cnil avait été saisie, dès l'entrée en vigueur du RGPD, par des plaintes déposées séparément par deux associations de défense des droits des

internauts, la Quadrature du Net (France), et None Of Your Business (NOYB), fondée par le militant autrichien de la protection des données Max Schrems. La Quadrature du Net agissait au nom de près de 10 000 internautes français.

La Cnil a finalement estimé qu'au bout du compte, Google ne proposait pas une information « claire et compréhensible » lorsqu'un nouvel utilisateur de smartphone Android (le système d'exploitation pour smartphone de Google) pour établissait un compte Google afin de se servir de son appareil.

La Cnil reproche également à Google l'utilisation d'une case pré-cochée pour l'acceptation de l'affi-



L'inscription aux services Google pour Android posent problème. PHOTO ELIAH NOUVEL/AGEA/FP

chage de publicités personnalisées, alors que le RGPD exige une acceptation positive, impliquant que l'utilisateur coche lui-même la case.

Si Google veut faire appel de cette sanction, il devra saisir le Conseil d'État.

Un million de contribuables ont modifié leur situation

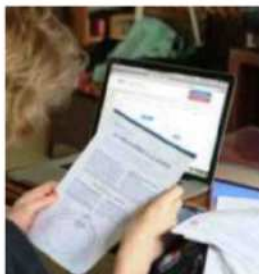
IMPÔTS Les demandes ont afflué, les acomptes ont été versés

La Direction générale des finances publiques et ses directions régionales n'ont jamais autant communiqué, en amont du Prélèvement à la source, mais également à chacune des étapes de sa mise en œuvre. Il faut dire que celles-ci sont sources de nombreuses données chiffrées.

À compter du 2 janvier 2019, le PAS est entré en vigueur avec la possibilité pour les contribuables, dès ce jour-là, de modifier leur situation par rapport à celle déclarée au printemps 2018. Au niveau national, les services fiscaux ont ainsi enregistré 87 420 courriels sur la messagerie sécurisée, 8 626 549 connexions sur www.impots.gouv.fr et 2 502 852

connexions au service « Gérer mon prélèvement à la source » générant pas moins de 912 465 demandes de changement. Des demandes liées à un changement de situation familiale (85 543 déclarations de naissances, 47 603 déclarations de PACS ou mariage, 34 470 déclarations de divorce ou rupture de PACS).

Il y a les contribuables qui d'entrée ont demandé une révision de leur taux pour 209 747 d'entre eux, une révision à la baisse (aboutissant pour 70 000 foyers à un taux de prélèvement à la source à 0 %) et 123 635 à la hausse. On notera aussi les contribuables qui ont demandé une individualisation ou une « désindividualisation » de taux au sein du foyer (75 640), ceux qui ont choisi de désactiver l'option « taux non personnalisé » (15 828) et enfin ceux qui ont effectué des deman-



Des modifications étaient possibles dès le 2 janvier.

PHOTO XAVIER LÉOTY/WISO

des relatives aux acomptes de crédits ou réductions d'impôts (92 884).

En parlant crédits et réductions d'impôts 2018 au titre des revenus de 2017, rappelons qu'en la matière

l'entrée en vigueur du PAS a amené une nouveauté : l'État fait désormais l'avance, dès le 15 janvier, de 60 % de ces avantages fiscaux aux contribuables bénéficiaires. Ce qui représente 8,8 millions de foyers au niveau national pour une somme de 5,5 milliards d'euros, dont 827 714 bénéficiaires sur la Nouvelle-Aquitaine pour 476 millions d'euros. On remarquera que le montant moyen de l'acompte néo-aquitain (575 €) est légèrement inférieur au montant moyen national (627 €).

Revenus non salariés

À quoi correspondent ces crédits ou réductions d'impôts ? Pour 6,35 millions de foyers, ils correspondent à des dons, pour 1,5 million à des cotisations syndicales, pour 4 millions à l'emploi d'un salarié à domicile, pour 1,7 million à des

frais de garde jeunes enfants, pour 459 059 à des dépenses d'accueil en Ehpad et pour 516 487 à de l'investissement locatif. Et bien entendu, comme le démontrent ces chiffres de la direction générale des finances publiques, certains foyers fiscaux cumulent plusieurs sources de crédits impôts.

Les 40 % d'acomptes restants seront versés par l'État à la fin de l'été 2019. Autres acomptes cette fois dus par les contribuables : ce sont les acomptes correspondant à l'impôt dû en janvier sur les revenus non-salariés et sur tous les autres revenus sans tiers collecteurs (comme les revenus fonciers, les pensions alimentaires). Ils sont prélevés à compter du 15 janvier, et concernent 5 millions de foyers pour un montant de 1,9 milliard d'euros.

Valérie Deymes

LE CHIFFRE DU JOUR

2 % C'est, grosso modo, la part du stock de cognac qui s'évapore chaque année des chais charentais. Dans la région, on l'appelle fort joliment la part des anges. Sachant que 2 % du stock représente environ 22 millions de bouteilles, les séraphins et chérubins doivent être « benèzes » !

Le monde judiciaire a fait sa rentrée



Le procureur Jean-David Cavallé. PHOTO LOIC DEQUIER

JUSTICE Les audiences solennelles de rentrée avaient lieu hier au tribunal de grande instance et au tribunal de commerce d'Angoulême

Hier, avait lieu au palais de justice d'Angoulême, l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance. Comme il l'avait fait dans nos colonnes ce lundi, le procureur de la République Jean-David Cavallé a évoqué une année 2018 très chargée au niveau judiciaire avec « une hausse des violences et une progression du taux d'élucidation. »

Vacances de postes

Au niveau pénal, le parquet a reçu 20 773 plaintes en 2018, contre 20 597 en 2017. Le taux de réponse pénale a progressé, passant de 92,7 % à 94,1 %. Le procureur a indiqué que les priorités pour 2019 seraient encore et toujours les violences, notamment intrafamiliales, la lutte contre les discriminations, les stupéfiants et les atteintes aux re-

présentants de l'État. Jean-David Cavallé a enfin tenu à saluer l'ex-bâtonnier Jean-Michel Grossias, dont le mandat s'est terminé fin 2018. Le président du TGI, Cyril Bousseron en a fait de même, souhaitant la bienvenue au nouveau bâtonnier Sébastien Grolleau. Le magistrat a rappelé que le TGI d'Angoulême souffrait toujours de vacances de postes. Il manque un vice-président du tribunal d'instance de Cognac et un juge d'instruction à Angoulême. Conséquence : « Une gestion des ressources humaines complexes. L'intendance a parfois du mal à suivre. »

Avant cette audience solennelle, s'était tenue celle du tribunal de commerce, dans un contexte particulier puisque la juridiction a été ciblée récemment par une enquête de la Chancellerie. « Il est indispen-

sable de prévenir tout risque de conflits d'intérêts au sein du tribunal de commerce », a dit le procureur dans ses réquisitions « Cette robe que nous portons n'est pas un accessoire de théâtre, la revêtir traduit le pouvoir que nous tenons de la loi. La respecter, y compris en dehors de la salle d'audience, c'est faire siens ces principes fondamentaux et d'assurer aux citoyens qu'ils peuvent faire confiance à la personne qui la porte pour obtenir une décision empreinte d'objectivité. »

« Je rappelle au nom de l'ensemble du tribunal, que le devoir d'empathie, d'écoute et de respect, n'est pas synonyme d'acquiescement », a indiqué de son côté le président du tribunal de commerce Christian Gardillou.

A.B.

Statu quo pour les tables charentaises

GASTRONOMIE La Ribaudière (Bourg-Charente) et Dyades (Massignac) conservent leur étoile au Guide Michelin. Réactions

La Charente compte toujours deux restaurants distingués au Guide Michelin, dont la dernière édition a été dévoilée hier : La Ribaudière, à Bourg-Charente, et Dyades, le restaurant du Domaine des Étangs à Massignac, ont en effet conservé leur précieuse étoile. À Massignac, Loïc Lecoïn ne cache pas sa satisfaction. Le chef auvergnat, qui a façonné son savoir-faire derrière les fourneaux du Moulin de l'Abbaye, à Brantôme, n'est arrivé au Domaine des Étangs qu'en mars dernier. En un peu plus de six mois d'exercice, il parvient donc à maintenir Dyades au niveau d'excellence requis pour conserver l'étoile.

« C'était un challenge important pour l'entreprise et pour les producteurs locaux avec lesquels nous travaillons. Nous n'oublions pas que notre force vient de ces produits d'une qualité irréprochable », réagit Loïc Lecoïn. « Notre philosophie, c'est d'aller de l'avant, de faire toujours mieux que la veille pour satisfaire notre clientèle. Alors si, un jour, la deuxième étoile arrive, on ne fera pas la fine bouche ».

Le bonheur du chef est partagé par Laurent Branover, le directeur du Domaine des Étangs. « L'étoile couronne la réussite d'une année de travail. La remise en question est permanente, la satisfaction n'en est que plus importante. Et puis, cette étoile nous permet quand même de faire rayonner le département, ses producteurs, et la région à l'international ». Actuellement fermé, Dyades ouvrira ses portes le 1^{er} mars prochain.

« Le travail d'une équipe »

La première, il l'avait obtenu en 1997. Thierry Verrat, le chef de La Ribaudière à Bourg-Charente, a donc conservé son étoile. « C'est la 23^e année, on commence à faire partie des anciens », lâche-t-il. Forcément une satisfaction, une fierté, « beaucoup d'émotion. C'est la récom-



Thierry Verrat, chef de La Ribaudière. PHOTO LOÏC DEQUIER



Loïc Lecoïn, chef de Dyades, à Massignac. PHOTO LOÏC DEQUIER

pense d'un travail fait deux fois par jour, d'une rigueur, de la mise en avant d'un territoire, par la qualité de ses produits, sur lequel nous sommes fortement ancrés », confie Thierry Verrat. « C'est aussi la récompense d'un travail d'équipe », poursuit le chef qui refuse de tirer la couverture tout à lui, à l'heure où La Ribaudière s'apprête à fêter

ses trente ans d'existence et au moment où Thierry Verrat est en train de préparer la transition avec son fils Julien, appelé à prendre la suite.

« L'étoile, c'est une reconnaissance. Le Guide reste une référence où on est jugé sur ce qu'il y a dans l'assiette, pas le décorum », ajoute-t-il.

B.R. et D.F.

« Le ferrouitage génère un surcoût acceptable »

TRANSPORT La maison Hennessy coordonne le comité de pilotage qui veut relancer le fret. Il se réunit ce matin

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Le compte à rebours est lancé. Début décembre, Naviland Cargo, filiale de la branche SNCF Logistics, fermait sa plateforme de fret ferroviaire à Cognac. Mais elle a réservé pour un an les « sillons », autrement dit les créneaux pour faire circuler des trains. Il lui faudrait trois mois pour relancer l'activité. Après, ce sera plus compliqué.

L'annonce de l'arrêt du ferrouitage, le 8 octobre, avait surpris et choqué à Cognac. Elle résonne à rebours des préoccupations environnementales actuelles. Un comité de pilotage s'est mis en route pour relancer la machine. Il se réunit pour la troisième fois ce matin, à la Salamandre.

Un objectif atteint à 75 %

Une fois de plus, la région de Cognac ne fonctionne pas tout à fait comme les autres. Le groupe de travail n'est coordonné ni par une collectivité publique, ni par un organisme transversal du type Chambre de commerce et d'industrie, mais par une entreprise, Hennessy. Il faut dire que le numéro 1 du cognac est, de loin, le premier adepte du ferrouitage à Cognac. En 2019, il prévoit d'envoyer 2 600 containers. Par le rail, ce serait autant de camions en moins sur les routes... « Nous cherchons toujours à optimiser



La plateforme de Cognac a démarré en 2007, avec une interruption de 2011 à 2013. ARCH. H.-J. BERTHELEMY

notre politique environnementale. Cet engagement doit être compétitif. Le ferrouitage l'est. Il génère un léger surcoût, tout à fait acceptable, de moins de 10 % », indiquent Marc Sorin, directeur des opérations, et Mathieu Testud, directeur de la chaîne logistique, qui pilote le comité de pilotage.

« Le donneur d'ordre peut «prioriser» le rail. Si ce n'est pas précisé, les transitaires vont vers le «tout route» »

de se battre pour la région. Naviland Cargo avançait un manque de rentabilité à Cognac. Le flux était tombé à 3 000 containers en 2018. « C'était une année noire, avec l'impact de près de trois

mois de grève », tempèrent les cadres d'Hennessy. Naviland attend un engagement sur plus de 6 000 containers pour redémarrer. « L'estimation en est à 4 400 unités de transport. » L'objectif est atteint à 75 %...

Le tour de table s'élargit

Indice favorable, le dossier mobilise largement. Autour de la table, on retrouve des maisons de négoce, mais aussi des tonneliers, le Bureau national interprofessionnel du cognac, le « cluster » Spirits Valley, les élus, Naviland Cargo. Pour la première fois, ce matin, plusieurs compagnies maritimes seront représentées. C'est à elles que les « chargeurs », les maisons de cognac par exemple, passent commande. « Le donneur d'ordre peut «prioriser» le rail. Dans ce cas-là, les transitaires se tournent vers Naviland Cargo.

Si ce n'est pas précisé, ils vont vers le «tout route». »

Pour l'instant, Hennessy envoie ses containers par camion à Bordeaux, d'où ils partent via le rail pour Le Havre ou Fos. Pour ses dirigeants, le ferrouitage a l'avantage de générer un « flux unique », direct vers les bateaux. Cette option a ses revers. Il faut trouver des pistes pour rentabiliser le retour des containers à Cognac, plutôt que de les faire circuler à vide. « On serait dans une économie circulaire. Le coût du retour peut être partagé », note Mathieu Testud. Autre handicap, les entreprises ne sont pas forcément dotées de quais de chargement adaptés. En novembre, Bernard Peillon, président d'Hennessy, se montrait optimiste. L'économie du cognac, en excellente santé, se doit selon lui d'être à la hauteur des enjeux environnementaux.

La vidéosurveillance toujours d'actualité

SÉCURITÉ Les caméras de protection, pourtant promises par le maire en 2018, ne sont pas oubliées. Elles devraient être inscrites au budget 2019

Chaque année, la cérémonie des vœux du maire est l'occasion de voir quels sujets Michel Gourinchas a à cœur. Aussi, la semaine dernière, les plus attentifs ont remarqué que les caméras de surveillance (ou vidéoprotection, c'est selon) n'ont pas été évoquées. « J'avais déjà beaucoup de choses à dire », relativise aujourd'hui le premier édile.

Alors, le sujet est-il toujours sur la table ? « Absolument, poursuit Michel Gourinchas. Ça ne passe pas

à la trappe. » Il faut dire que le maire avait largement marqué son intérêt pour le dispositif. Plusieurs faits divers l'avaient conduit à prendre position publiquement : « L'idée ne fait pas l'unanimité mais j'essaye d'être pragmatique, pas idéologique, nous déclarait-il en mai dernier. Je n'ai pas l'intention de mettre des caméras partout. D'ici la fin de l'année, j'espère cibler les points où se concentre la délinquance avec l'aide de la police, des riverains et des commerçants

Ce sera fait de manière transparente. » Mais voilà, cet engagement n'a pas été tenu. « Nous préparons un plan sur plusieurs années, répond à présent Michel Gourinchas. Le travail est en cours avec la police nationale. Priorité sera donnée aux secteurs qui sont sécurisés lors des événements publics, comme Blues Passions. Le premier acte de validation sera fait en 2019, avec une inscription sur le budget. Et cela même si ce n'est pas simple. »

Jonathan Guérin



Le maire avait promis un premier déploiement en 2018. ILLUSTRATION / ARCHIVES R. BATS

Musique et danse au royaume des livres



Carole et Quentin délivrent les premiers pas de danse. PHOTO P.B.

L'idée était originale, mais audacieuse : profiter de la Nuit de la lecture vendredi dernier, pour faire appel aux muses de la danse et de la musique, et faire entrer le rythme et le mouvement dans le palais figé des livres de la médiathèque. Le pari a été perdu, si l'on s'en tient au nombre des amateurs, même pas deux douzaines. Devant ce premier bilan, Chantal et Nolwenn, animatrices de la médiathèque et initiatrices du projet, avaient tout lieu d'être déçues.

Culture et bienveillance

Mais si l'attention se porte sur le plaisir et l'intérêt de cette soirée inédite, ce n'est plus le même refrain. La première partie de la soirée (18 heures : c'était peut-être trop tôt ?) a vu s'affronter dix équipes lors d'un blind test musical concocté par Yoann : 150 titres de chansons ou morceaux

à découvrir très vite, à l'oral ou par écrit, et à ce jeu de connaissances musicales, certains se sont révélés des connaisseurs avisés. À suivi un pique-nique, tout ce qu'il y a de convivial. Puis un deuxième temps, dédié à l'initiation au rock'n'roll.

Pour la première fois dans une médiathèque, deux professeurs venus du centre de danse Philippe Moreau, d'Angoulême, Carole Mordelles et Quentin Delage, ont partagé avec des novices les premiers pas, les « vite-vite/lent-lent », les déplacements et gestes de base, dans une ambiance de plus en plus décontractée, où le regard des autres ne pouvait être que bienveillant et amical.

Au final, une soirée hors normes, mais fleurant bon la détente et le partage, à proximité des livres toujours aussi sages.

Pierre Barreteau

Bourg : les travaux reprennent

Vendredi, le maire de Salles-d'Angles, Robert Guilloton, avait convié artisans, commerçants, administrés, etc. pour présenter ses vœux.

Évoquant les projets pour cette nouvelle année, le maire a annoncé la poursuite de l'aménagement du centre-bourg. Avec, dès le 25 février, la dernière tranche de travaux allant du Proxi à la sortie du bourg direction Saint-Fort-sur-Né qui débutera. Une fin de travaux est estimée pour fin mai/début juin.

Robert Guilloton a également parlé de bonnes nouvelles avec la zone du Pont Neuf qui voit l'implantation de nouvelles entreprises assujetties à la taxe du foncier bâti et, par là même, contribuent au budget communal. « Une manne qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité », a-t-il dit.

Au cours de l'année 2019, des manifestations verront le jour : chaque vendredi de juillet et août, les Nuits blanches en pays jaune d'or partiront de Salles-d'Angles. À ce propos, il invite la population à participer et à fêter l'événement. Du 4 au 11 août, la rencontre nationale de cyclotouriste, entre 10 et



Le maire Robert Guilloton entouré de son conseil municipal.

PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

12 000 personnes, est organisée sur Cognac et alentours. Divers parcours sont prévus mais chacun est libre de choisir son circuit ; une occasion de faire connaître à tous ces sportifs, le terroir et ses richesses.

Robert Guilloton a expliqué que certains sportifs souhaitaient loger chez l'habitant et pour ce faire demande aux personnes disposant d'hébergement, de se faire connaître en mairie.

Autre sujet abordé vendredi, les problèmes de connexion numéri-

que. Le maire a proposé aux administrés de se rendre sur le site www.charente-numerique.fr pour connaître la date de leur branchement à la fibre.

Attendu par les Salléens : l'ouverture du Proxi. À ce jour, un candidat semble intéressé. Il propose de l'épicerie, découpe de viande, plats cuisinés et restauration et une possible ouverture en avril. En projet : la création d'une maison médicale.

Colette-Christiane Guné

Une première particulière pour les Borderies

Ce samedi 19 janvier, la troupe des Borderies, donnait la première de sa saison théâtrale sur ses terres ; une première de sa pièce le « Technicien » d'Éric Assous dédiée à Jacques Papineau, décédé en octobre à la suite d'un accident.

À cette occasion, 70 membres de l'association des campings caristes dont Jacques faisait partie avaient fait le déplacement pour assister à cette représentation hommage. Hélas, cette première allait être marquée par l'absence du président Morgan Berger (également connu pour ses activités d'agent immobilier à Cognac) qui, en se rendant sur les lieux, malencontreusement roulé trop près de la berne particulièrement détrempée pour que l'accident stupide se produise et l'empêche d'être présent.

Pour rassurer ses connaissances, Morgan va bien et se remet de ses émotions. Toutefois, il convient de rappeler que c'est à son initiative, lors des obsèques de Jacques Papineau, qu'il avait décidé avec le président des Camping-caristes Jean-Claude Folmer cette rencontre hommage. Jean-Claude Folmer a donc pris la parole sur la scène des Borderies



Le président des camping-caristes Jean-Claude Folmer, Lilian Jousson et Jean-Luc Sire. PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

pour demander qu'à la fin de la pièce de théâtre son groupe de 70 participants puisse investir la scène pour chanter une chanson qui parlait de départ, mais aussi d'union et d'espoir.

Après ce moment particulièrement émouvant, les quelque 120 personnes ont applaudi à tout rompre ; des applaudissements dédiés aux absents mais également aux acteurs qui ont réalisé une prestation à la hauteur de leur talent. Souhaitons une tournée pleine de succès.

Colette-Christiane Guné